

Déclaration préalable

27 Mars 2019

Les salariés de Lyon découvrent depuis plus d'un mois leurs nouveaux locaux, leurs nouveaux open space et le nouveau mode de fonctionnement en flex office.

Monsieur Blanchet nous vous confirmons que la vie en flex office est loin d'être un long fleuve tranquille.

Nous prenons acte, malgré les remontées de tous les points négatifs de cet emménagement vers les managers ou les DRH de site, de la posture rigide et dogmatique de la direction qui oppose que « l'abandon du flex office n'est pas à l'ordre du jour » à toute demande de réaménagement.

Nous considérons que maintenir la totalité des positions en flex est une manœuvre guidée par l'intérêt unique d'économie de mètres carrées de bureau qui aboutira plus surement à la déstabilisation de nos salariés, y compris des managers.

- Nous accusons la direction de DTSI de mettre en place un système visant à casser toute solidarité inter salariés, à
 détruire le collectif, à pousser à plus de télétravail, voire à démolir la culture d'entreprise par moins de communication
 orale et plus de mails.
- Nous accusons la direction de DTSI de créer une précarisation spatiale stressante, de faire courir des risques psycho sociaux aux salariés qui deviennent des pions interchangeables ayant l'impression de travailler dans une bibliothèque où personne n'ose parler et où chacun surveille l'autre, de mettre en danger la santé morale et psychologique des salariés.
- Nous accusons la direction de DTSI de nous mentir : au prétexte de vouloir améliorer le quotidien des salariés et leur bien-être, la seule motivation est de faire des économies.

Les salariés le ressentent, votre baromètre salarié le traduit et la part variable managériale en est cyniquement amputée.

Alors que notre message n'est plus seul, et qu'il est rejoint par différentes études et médecins du travail, qui à minima émettent des doutes quant à l'intérêt réel de telles organisations, et pointent surtout les risques majeurs qui en découlent, Aujourd'hui nous vous demandons : que comptez-vous faire pour protéger les équipes et mettre en œuvre vos obligations concernant leur sécurité et leur santé au travail ?